

La présence chinoise en Algérie : entre formel et informel, quel impact sur le développement territorial ? Illustration à partir du cas de la wilaya de Tizi-Ouzou

The Chinese presence in Algeria: between formal and informal, what impact on territorial development? Illustration from the case of the wilaya of Tizi-Ouzou

SMADI Amina

Université Mouloud Mammeri
de Tizi-ouzou

ABRIKA Belaid

Université Mouloud Mammeri
de Tizi-ouzou

SADOUDI Tarik

Université Mouloud Mammeri
de Tizi-ouzou

Résumé :

L'article retrace la présence chinoise en Algérie. Il évoque la dépendance de l'économie algérienne de la rente pétrolière qui constitue un terrain fertile au développement et à la propagation des activités à caractère formel, semi-formel et voir clandestin. L'observation des différentes activités des ressortissants chinois dans la wilaya de Tizi-Ouzou, révèle les effets sur l'économie locale des réseaux sino-algériens impliqués dans l'activité informelle.

Mots clés : activités informelles, développement territorial, entrepreneuriat local, concurrence déloyale.

Abstract:

This article retraces the Chinese presence in Algeria. It refers to the dependence of the Algerian economy on oil revenues, which are fertile ground for the development and propagation of activities of a formal, semi-formal and clandestine character. The observation of the different activities of Chinese nationals in the wilaya of Tizi-Ouzou reveals the effects on the local economy of the Sino-Algerian networks involved in the informal activity.

Keywords: informal activities, territorial development, local entrepreneurship, unfair competition.

Introduction :

La présence chinoise en Algérie est de plus en plus patente. Au-delà des habituels produits « *made in china* » qui continuent d'inonder le marché algérien, nous retrouvons désormais des travailleurs et des capitaux venus tout droit de ce lointain pays¹, pour s'implanter d'une manière plus au moins durable sur les différents territoires nationaux. Cette percée s'explique en grande partie, par la conjugaison de deux changements profonds dans la stratégie économique des deux pays (Chevallier, 2012)². Le premier est relativement daté et il concerne l'extension chinoise dans le monde, amorcée durant les années 1980, et qui touche inéluctablement l'ensemble du continent africain, notamment depuis la dernière décennie.

L'autre est beaucoup plus récent. Il se manifeste à travers le basculement stratégique des autorités algériennes au profit des investisseurs chinois, qui raflent désormais la plupart des contrats d'investissements des commandes publiques au détriment de traditionnels partenaires européens de l'Algérie.

Dans les discours officiels des deux parties, cet accroissement se veut un partenariat « *gagnant-gagnant* » (*win-win*), donnant à l'un un accès privilégié au marché national, et offrant à l'autre l'opportunité de s'industrialiser par un transfert d'une certaine technologie, tout en lui

garantissant une participation au développement économique du pays, tant au niveau national que local. Nous assistons, par ailleurs, par la diversification des secteurs d'activité porteurs à première vue de nouvelles dynamiques locales articulées à l'économie mondiale.

Cette contribution retrace brièvement, en premier lieu, la présence chinoise en Algérie dans le cadre de la mondialisation des économies, en focalisant notre étude sur le commerce extérieur et les activités menées durant près de deux décennies qui ont propulsé la Chine au rang de premier partenaire économique de l'Algérie. L'existence des activités informelles chinoises est évoquée en l'associant à la dépendance de l'économie algérienne de la rente pétrolière qui forment réellement un terrain fertile au développement et à la propagation des activités à caractère formel, semi-formel et voir clandestin. Puis, en second, notre analyse est concentrée à l'échelle locale à travers l'observation des différentes activités des ressortissants de ce pays dans la wilaya de Tizi-Ouzou, en évoquant les réseaux sino-algériens impliqués dans l'activité informelle (les différents flux marchands et humains) et leurs effets sur l'économie locale.

Ainsi, après avoir présenté le cadre légal formel de la dynamique entrepreneuriale des chinois dans cette région, nous tentons, ensuite, d'identifier et de mesurer l'ampleur des activités informelles engageant directement ou indirectement cette catégorie d'étrangers. Une enquête à l'aide d'un questionnaire permet d'identifier le profil des personnes qui mènent des activités informelles, les caractéristiques des organisations et leurs impacts sur les dynamiques territoriales à l'échelle locale dans la perspective de déterminer leurs impacts sur l'économie locale et de conclure sur la pertinence voir l'existence d'opportunités favorables à l'instauration de réseaux d'entreprises porteurs de dynamiques territoires locales. L'hypothèse développée dans notre contribution est que les activités exercées et les produits chinois commercialisés à Tizi-Ouzou, ainsi, que les échanges sino-algériens, n'ont pas entraîné un développement territorial local perceptible, bien au contraire elle concurrence le peu d'activités économiques existantes y compris celles qui exercées dans l'informalité.

1- De la présence Chinoise en Algérie :

De plus en plus sollicitée pour ces richesses naturelles et pour son milliard deux cents millions de consommateurs potentiels, l'Afrique se retrouve incontestablement au cœur des enjeux stratégiques mondiaux (Hugon, 2011)³. En plus de l'Europe et des Etats Unis, la Chine est désormais un acteur majeur sur le continent noir. Les relations commerciales sino-africaines ont été multipliées par vingt au cours de la dernière décennie, pour atteindre plus de 200 milliards de dollars en 2013. Les montants des investissements suivent eux aussi cette tendance haussière, pour s'établir à plus de 16 milliards de dollars⁴ en 2014. La Chine a donc considérablement rattrapé son retard vis-à-vis de ces principaux concurrents, pour occuper dès 2010, le rang du premier fournisseur du continent africain (Bourgain, Brot et Gerardin, 2014)⁵.

Au-delà de la dimension marchande, la *Chin Afrique* se veut également une alternative au modèle de coopération à l'occidental. Pékin propose ainsi un partenariat « gagnant-gagnant » (Chaponnière et Gabas, 2012)⁶, censé répartir équitablement les bénéfices économiques entre les deux parties. À l'instar des autres pays africains, l'Algérie a considérablement renforcé ses liens avec la Chine, qui devient dès le début de l'année 2013, son premier partenaire commercial, après s'être très longtemps contenté d'entretenir des relations d'amitié, bâties presque exclusivement sur des considérations idéologiques et politiques. L'abondance de la manne pétrolière depuis une quinzaine d'années conjuguée au basculement stratégique de l'Algérie vers la diversification de ses partenaires économiques, ont permis aux entreprises chinoises de s'introduire profondément sur le marché algérien. De l'autoroute Est-Ouest, en passant par la coopération spatiale et la Grande

mosquée d'Alger, ou encore la téléphonie, le partenariat sino-algérien ne cesse de s'accroître (Paris, 2014)⁷.

Selon les chiffres des douanes algériennes, les importations en provenance de la république populaire de Chine ont augmenté de près 900 % en l'espace d'une décennie, passant de 924 millions de dollars en 2004 à plus de 8 milliards de dollars en 2014. Elle a surclassé les Etats-Unis d'Amérique dès la fin 2005, et depuis deux ans, Pékin est le premier fournisseur de l'Algérie avec plus de 14 % des importations totales du pays, devant la France (10.85 %) et l'Italie (8.54 %). Les produits importés depuis la Chine concernent principalement les biens d'équipements industriels et les biens de consommations. Ainsi, entre 2003 et 2010 par exemple, près de la moitié du textile importé par l'Algérie est d'origine chinoise⁸, tandis que les 34 000 commerçants importateurs enregistrés en Algérie importent 80% des produits de consommation non alimentaire depuis la Chine (Belguidoum et Pliez, 2012)⁹.

Quant aux exportations, la Chine est le dixième client de l'Algérie avec un peu moins de 2 milliards de dollars, ce qui représente à peine 3 % du total exporté. Les matières premières représentent une part importante, particulièrement la rubrique « énergie et lubrifiants » avec plus d'un milliard 157 millions de dollars en 2010, contre seulement 240000 dollars de biens d'équipements industriels pendant la même année. Le renforcement des liens économiques entre les deux pays s'accompagne par la consolidation de réseaux sino-algériens beaucoup moins institutionnalisés, comme l'illustre entre autre les multiples saisies de produits chinois par les douanes algériennes, qui annoncent que les produits contrefaits proviennent principalement de Chine (94,44%).

La structure du commerce sino-algérien s'apparente alors à une configuration nord-sud plutôt qu'à une disposition sud-sud (Pairault et Talahite, 2014)¹⁰, ce qui vient discréditer les thèses d'un partenariat qui se présente comme « gagnant-gagnant », d'autant plus que des affaires¹¹ douteuses viennent parfois démontrer que la Chine n'est pas présente uniquement sur la sphère légale, mais opère également dans l'informel et la clandestinité.

La Chine est présente non seulement par le biais de ses grandes entreprises d'hydrocarbures ou de construction, mais également à travers des petits commerces, des travailleurs plus ou moins qualifiés ou encore des réseaux bi ou transnationaux qui activent sournoisement dans l'économie clandestine. Car, contrairement à l'image véhiculée par les responsables des deux pays, l'informel et la contrefaçon constituent pareillement une des multiples facettes des relations sino-algériennes. Lautier (2004, p.38)¹² pose, à juste titre, la question de l'existence d'un « secteur informel » qui serait défini en opposition au secteur formel. La dualité formelle et informelle, institutionnelle et non structurée des activités informelles ou semi-informelles, ainsi, que les différences des temporalités et des cadres spatiaux, ne facilite pas leur estimation malgré les avancées enregistrées en matière de définitions et sa conceptualisation soutenue par des recherches empiriques et théoriques. Pour Pesqueux (2012, p.217)¹³ l'économie informelle regroupe « *les activités qui ne sont pas ou peu observées ou encore qui échappent à l'observation* » des institutions de contrôle et de recensement.

2- Cas de l'étude : la wilaya de Tizi-Ouzou ¹⁴ :

Dans ses discours, ces dernières années, la chine parle d'un partenariat avec l'Algérie fondé sur le transfert des technologies, du savoir-faire et de la formation de la ressource humaine dans le cadre d'un partenariat « gagnant-gagnant ». Un slogan brandi pour soigner l'image de marque de la présence chinoise en Afrique. Est-ce que ces déclarations sont suivies d'effets pour le cas de l'Algérie, en général ? Comment se traduit son impact au niveau local, en particulier ? C'est ce que nous voulons confirmer à travers le cas de la wilaya de Tizi-Ouzou qui constitue l'objet de notre

étude. Nous traitons de cette question délicate qui pose des approches contradictoires des auteurs, des pays, des chercheurs et même des populations. Autrement dit, la chine profite-t-elle vraiment au continent africain en général et à l'Algérie (à travers l'exemple de la wilaya étudiée) en particulier comme partenaire dans un système « gagnant-gagnant » ?

2-1- Problématique :

La problématique analyse le choix des activités, l'ampleur des investissements dans la wilaya de Tizi-Ouzou ainsi que leurs répercussions sur l'économie locale. Pour ce faire, il est question de déterminer en premier lieu les domaines des investissements chinois et dans quelle mesure ces derniers répondent aux enjeux et préoccupations de l'économie en termes de création d'emplois, notamment par la transmission de savoir-faire, par ces entreprises chinoises aux entreprises locales. Autrement dit, quelle est la nature de ces investissements, quels sont les secteurs visés, créent-ils des emplois et si oui, quels types d'emplois ? Et en second lieu, de traiter les impacts positifs ou négatifs induits par la présence chinoise dans le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou.

2-2- Méthodologie :

La méthodologie articule entre les aspects qui caractérisent les autres territoires en Algérie ou en Afrique et le travail empirique de nos enquêtes. Après avoir effectué au début une enquête préliminaire pour situer la présence chinoise à Tizi-Ouzou auprès des institutions publiques de l'emploi, suivi d'observations non participatives sur notre territoire d'étude et d'échanges avec des commerçants Chinois gérant 3 magasins, en plus des rencontres avec des autochtones qui commercialisent des produits chinois (portant la marque déposée « made in chine » ou imitant ceux des marques très prisées) et des entretiens avec quelques chinois sur les chantiers assistés par des interprètes, nous sommes parvenus à rassembler quelques éléments de réponses à nos interrogations et à des résultats probants.

Même s'il n'est pas évident de déterminer la proportion des produits fabriqués par les chinois circulant dans la wilaya de Tizi-Ouzou, nous pouvons dire qu'à l'instar du reste des wilayas de l'intérieur de l'Algérie ces produits à bas prix ont fait leur intrusion chez les consommateurs à Tizi-Ouzou, et ce malgré les réticences multiples. La comparaison aux produits de mauvaise qualité attribués au « *made in Taiwan* » est souvent évoquée en particulier pour les pièces de rechange qui causent des accidents. Le remplacement de ce modèle déposé par le « *made in China* » symbolise la mauvaise qualité des produits et la basse qualité des réalisations des projets du BTP qui sont évoqués dans les médias. Ce qui nous amène à nous poser la question de la durabilité de la présence chinoise en Algérie ou de la possibilité de perpétuer ce phénomène migratoire qui s'opère dans les deux sens.

3- La présence chinoise à Tizi-Ouzou :

Elle n'est apparue qu'au moment où les ouvriers aient été recrutés dans le cadre de la coopération bilatérale pour travailler dans les entreprises chinoises de BTP. Les quelques rares petits commerçants ressortissants de la chine dans les quartiers de la ville de Tizi-Ouzou ne semblent pas influencés les commerçants autochtones, puisque ces derniers commercialisent aussi les produits « *made in china* » et souvent issu de la contrefaçon des marques étrangères. Par contre, certains artisans et entrepreneurs ne cessent d'alerter, en décriant une concurrence déloyale dans les segments des marchés qu'ils occupaient initialement. Cette intrusion est à l'origine des tensions, car ces derniers ne pouvant résister à l'affluence de produits de contrefaçon vendus à très bon marché et provoquent l'abandon de certaines activités comme la confection et de produits locaux consommés habituellement. Ainsi, l'économie de bazar s'intensifie et s'impose, offrant une gamme très large de produits à bon marché majoritairement fabriqués en Chine.

3-1- Les origines des activités commerciales :

L'Algérie a ouvert ses marchés aux produits étrangers, notamment chinois. Depuis, les prix des produits occidentaux n'ont aucune possibilité de concurrencer les Chinois offrant leurs produits à des prix infranchissables. Avec le temps, les consommateurs sont devenus moins aveugle pour ces bas prix; bien au contraire ils sont plus conscients par rapport à la qualité et à la solidité, voir même parfois la contenance des composantes cancérigènes.

La présence chinoise dans la wilaya de Tizi-Ouzou se manifeste d'abord dans le secteur commercial qui se caractérise par la prédominance des échanges informels des économies locales de façon générale et accentuée par l'avènement du produit « made in china ». On n'a pas besoins de les chercher parce que leur présence est attirante dans chaque quartier où se sont installés. On les retrouve dans le grand axe du centre-ville appelé « grande rue » et dans le quartier dit « les genêts » etc. L'implantation ou la localisation des espaces commerciaux chinois n'est pas fortuite. Les commerçants chinois adoptent une stratégie redoutable lorsqu'ils paient des prix très élevés pour louer les boutiques et travailler dans des zones stratégiques (les grands boulevards) du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou.

En effet, les commerçants chinois se trouvent face à des milliers de villageois venant chaque matin pour faire leurs achats dans le chef-lieu de wilaya. Malgré leur handicap de communication inhérent à la langue, ils réussissent leur activité commerciale en visant une plus large clientèle. Ceci en faisant recours à des jeunes étudiantes kabyles maîtrisant la langue française. Ces dernières servent d'intermédiaires entre les chinois et la population autochtone ne parlant pas la langue française et qui entre autre inconsciente de la qualité des produits attractifs par les prix offerts. Cette difficulté de communication nous l'avons aussi constaté lors de nos déplacements sur les lieux de travail des chinois. C'est ce qui ne facilitait pas les relations de travail entre la main d'œuvre chinoise et algérienne. D'ailleurs, au moment de nos entretiens, nous avons essayé de questionner quelques-uns en langue française, d'autres en anglais, rien n'empêche que ces derniers trouvent beaucoup de difficultés à comprendre pour nous répondre.

Dans leurs boutiques de taille modeste, voir exigüe au regard de la variété des produits, sans aucun aménagement (pas de capital de départ à l'exception de la somme de la location de l'espace versé une année à l'avance), quelques modèles sont exposés le reste est laissé en arrière boutique, Ils étalent des marchandises variées entre couvertures, couvre-lits, draps, valises, nappes, habits pour enfants, rideaux, napperons. Ces commerçants chinois qui travaillent en couple étaient sans emplois avant d'émigrer en Algérie. Même s'ils proposent des gammes de produits chinois identiques à ceux des commerçants autochtones, la différence des prix affichés est importante, à hauteur d'un tiers encore avec possibilité de négociation. On retrouve cette même configuration dans les pays d'Afrique. Par exemple à Dakar avec l'impossibilité pour les clients d'accéder directement aux produits, au détail à proximité des hangars de stockage qui ne sont pas proches des magasins « *mais essaimés dans les quartiers périphériques* » (Bredeloup et Bertoncello, 2009)¹⁵.

3-2- Etat des lieux des entreprises chinoises installées sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou :

À l'image des autres wilayas du pays, la plupart des grands chantiers de construction sont attribués à des groupes chinois de BTP. Les entreprises chinoises présentes dans ce secteur sur différents projets dans la wilaya de Tizi-Ouzou en 2014/2015 sont principalement, le groupe China Geo Engineering (CGC), CHINA HAI SUM ENGINEERING CO.LT et le China State Construction et Engineering Corporation (CSCEC).

Sur 1547 ouvriers travaillant au niveau de ces entreprises chinoises dans la wilaya de Tizi-Ouzou, 1224 sont d'origine chinoise soit environ 80 % de l'effectif global. En contrepartie ces

entreprises recrutent au total environ 323 algériens soit seulement 21 % d'ouvriers nationaux en 2014.

Par contre les données fournies par l'inspection du travail, qui figurent dans le tableau ci-dessous, ne concordent pas avec celles de la direction de l'emploi. Car selon la direction de l'emploi de la wilaya de Tizi-Ouzou, la main d'œuvre étrangère arrêté au 28/02/2015 est de 1290. Alors que la main d'œuvre chinoise à elle seule regroupe 78 % soit environ 1015 chinois. Avec un taux de recrutement 31.24 % soit 403 algériens. En effet, l'appréciation est difficile au regard des déviations auxquelles font recours les entreprises chinoises, qui malgré la réglementation et le suivi, arrivent à trouver des failles à fin d'échapper à cette dernière. Ce qui nous mènera à déduire que la situation réelle de la présence chinoise dans l'informel peut être beaucoup plus importante et échappe à tout contrôle.

Tableau n°1 : le nombre des chinois échappent aux chiffres officiels

	<i>Données recueillies auprès de l'inspection du travail</i>	<i>Données recueillies auprès de la direction de l'emploi</i>
Effectif global de la main d'œuvre étrangère	1547	1290
Effectif de la main d'œuvre chinoise	1224	1015
La main d'œuvre algérienne travaillant avec les entreprises chinoises	323	403

Source : données reconstituées par nous même.

Malgré cette réglementation et selon des statistiques officielles relatives à l'année 2014, pour quelques entreprises chinoises activant dans la wilaya de Tizi-Ouzou, il y a environ 201 ouvriers exerçant leur activité sans permis de travail sur un total de 1224, soit environ 16.42%. Ces chiffres sont à revoir à la hausse. Potentiellement le recours au travail au noir est plus important, car ce n'est que les résultats des différentes inspections. Il y a une multitude de forme de travail au noir qui est classé dans cette catégorie « celui qui est d'une façon habituelle exécuté en violation des lois sociales et fiscales, soit par un salarié, soit par un particulier, soit par un employeur pour son propre compte, que cet employeur soit ou non inscrit au registre des métiers ou au registre de commerce » (Klatzmann, 1982, p.43)¹⁶. Comme il peut prendre la forme d'un cumul : « le travailleur au noir est un cumulard ...il cumule un emploi non déclaré avec un autre emploi, avec une allocation chômage ou avec une retraite » (Adair, 1985, p.23)¹⁷.

La CHINA HAI SUM ENGINEERING CO.LT est présente sur le chantier de *Tamda* situé à 15 km à l'Est de Tizi-Ouzou avec un effectif global de 143 dont 116 étrangers et 27 nationaux. Contre 60 ouvriers ne possédant pas des permis de travail.

Lors de notre enquête nous avons effectué des entretiens avec quelques agences de réalisation de projets dont CSCEC qui est une des plus importantes entreprises chinoises dans le bâtiment en Algérie. Pour la période de 2010 à 2014, cette dernière a réalisé plus de 21500 logements en Algérie. Elle s'est lancée dans plusieurs projets dans la wilaya de Tizi-Ouzou pour la construction de plus de 5000 logements entre 2011 et 2015. Un projet de 2000 logements à

Boukhalfa situé à 5 km nord-ouest du chef lieu de Tizi-Ouzou. Le premier pour 1000 logements avec un effectif global de 181 dont 100 étrangers et 81 algériens; les inspections ont détecté 75 travailleurs en situation illégale selon des statistiques officielles relatives à l'année 2014. Un second pour la réalisation de 1000 logements avec 231 ouvriers dont 194 expatriés.

La wilaya de Tizi-Ouzou s'est lancée dans la construction d'un autre projet d'une nouvelle ville à *Boukhalfa* « pôle d'excellence » où cette entreprise s'est accaparée une part de 1500 logements. Sur ce dernier on trouve sur les 365 ouvriers, 337 chinois dont 64 sans permis de travail, contre seulement 28 algériens. A Oued Fali, proche bonne lieu de la zone sud-ouest de Tizi-Ouzou, cette dernière est aussi présente pour la construction de 1500 logements sur un nombre de 451 ouvriers nous avons 365 chinois contre 86 algériens. Sur le même chantier de *Tamda* on trouve une autre entreprise CGC pour l'exécution de 3000 lits sur 5000 avec 176 travailleurs dont 112 étrangers sur lesquels 2 étaient en situation non conforme à la réglementation. En plus du BTPH, d'autres entreprises chinoises avec des statuts, privé, public et mixte comme *Zhongding International Engineering Co., Ltd. (ZIEC)* sont présentes à Tizi-Ouzou.

4- Les chinois et l'informel à Tizi-Ouzou :

A l'instar des autres wilayas de l'Algérie Tizi-Ouzou a eu le même cheminement quant à la présence chinoise sur son territoire. D'abord, dans le cadre des différents projets des commandes publiques réalisées dans la wilaya. Puis, des activités menées en partenariat dans le cadre des échanges commerciaux avec les nationaux. Enfin, par les initiatives des produits *made in china* à bon marché, souvent fabriqués sur place et parfois importés via des réseaux clandestins pour les commercialiser dans les boutiques de la ville de Tizi-Ouzou. Ces activités qui se déroulent en partie en dehors du cadre réglementaire (informelles) comme nous allons le voir dans ce qui suit imposent une concurrence déloyale aux produits locaux. De ce fait, ils ont un impact direct sur l'activité entrepreneuriale locale.

4-1- Cadre juridique :

L'emploi de la main d'œuvre étrangère est réglementé en Algérie par la loi 81-10 du 11 Juillet 1981, relative aux conditions d'emploi des travailleurs étrangers. Cette loi stipule qu'aucun travailleur étranger ne peut exercer une activité salariée en Algérie sans être en possession d'un permis de travail ou d'autorisation de travail temporaire¹⁸. Tout étranger appelé à exercer une activité salariée en Algérie doit être titulaire d'un permis de travail ou d'une autorisation de travail temporaire¹⁹. Chaque entreprise étrangère doit se présenter pour une demande d'un « accord de principe » au niveau du ministère muni d'une liste de postes prévisionnels pour le recrutement de nationaux et d'expatriés. Une fois l'accord du ministère obtenu, un dossier administratif conforme à la réglementation en vigueur doit être déposé pour chaque ouvrier étranger pour avoir un « permis de travail » ou une « autorisation provisoire du travail ». L'attribution des permis de travail à la main d'œuvre étrangère est différente selon les caractéristiques des demandeurs. Pour les sans diplômes, on demande des certificats de travail de 10 ans d'expérience, et pour les diplômés une copie du diplôme²⁰.

Parmi les organismes qui veillent au respect de cette réglementation nous avons l'inspection du travail de la wilaya. Dans le cadre de ses attributions, les multiples inspections sur les lieux de travail ont pu débusquer certaines entreprises qui emploient des travailleurs étrangers dans l'illégalité. Des poursuites imprévues sont souvent engagées pour clarifier les irrégularités et les situations de travail au noir de ces entreprises étrangères notamment chinoises.

Dans ce sens, la part de la main d'œuvre chinoise dans la wilaya de Tizi-Ouzou est certes importante mais elle reste temporaire parce que c'est une main d'œuvre qui vient pour des périodes

bien déterminées et qui repart à la fin des projets. Autrement dit, d'après ce qui précède, les entreprises chinoises contribuent à la création d'emplois locaux momentanés. Cependant, déduit donc que les entreprises chinoises localisées sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou ne contribuent en aucun cas à la transmission de savoir-faire au niveau local.

4-2- La concurrence déloyale :

La Chine a envahi la wilaya, comme pour toute l'Algérie, avec tous les produits qu'on trouve sur le marché que ce soit dans les trois boutiques commerciales chinoises ou même presque sur tout le marché local. Avec des prix moins chers et de moindre qualité, les produits chinois sont devenus concurrent²¹. Les produits importés de la Chine sont sous-évalués selon les déclarations des services des douanes et sont vendus sur les marchés malgré leur qualité médiocre et qui sont dans certains cas dangereux. Les entreprises chinoises ne réinvestissent pas sur le marché local mais elles rapatrient leurs bénéfices réalisés en Chine (Lafargue, 2007)²². A ce titre, il sera pertinent de remonter les filiales et réseaux impliqués dans les échanges sino-algériens pour évaluer la part de la fuite des capitaux, l'évasion fiscale et les zones *off-shore*.

Ces produits chinois, beaucoup moins chers et souvent de qualités inférieures, constituent un frein au développement des entreprises locales, puisqu'ils n'obéissent pas aux normes de qualité. Ils développent et entretiennent une concurrence déloyale notamment par les bas salaires de leur main d'œuvre, chose qui met les entreprises locales dans une situation d'impuissance. Les prix de vente de ces produits chinois sur le marché local sont nettement moins chers, parfois même du coût de revient des produits fabriqués localement. En effet, la question qui se pose, est ce que ces produits répondent aux normes de la qualité ou sont ils issus de la contrefaçon, compte tenu de leur prix dérisoire affichés sur le marché local. De ce fait, le marché local, voir national, est inondé par les produits de la contrefaçon et contraints à subir une concurrence déloyale.

Plusieurs secteurs sont touchés par ce phénomène tel que les produits cosmétiques, des réseaux de trafiquants multiplient des commandes aux contrefacteurs en Chine, leur demandant une imitation de produits algériens. Tous cela se fait par une imitation des produits fabriqués à l'identique du produit original avec une qualité inférieure. Par conséquent la vente sur le marché local se fait avec des prix nettement supérieurs aux coûts de revient. Le seul indicateur de la contrefaçon pour certains clients reste les prix adoptés et quelques accidents donnant lieu à de mauvaises expériences pour d'autres. Les reportages des médias nationaux décrivent cette réalité. Par exemple la commercialisation sur le marché local du ciment conditionné dans des sacs contrefaits (avec un poids inférieur à la norme), il est de même pour le secteur de l'électroménager de l'entreprise ENIEM installée à Tizi-Ouzou²³.

Un autre secteur est affecté par cette concurrence déloyale, les fabricants de chaussures locales qui subissent l'invasion des produits chinois. Ce qui a touché de nombreux ateliers de confection textile et de fabrication de chaussures dans la mesure où les produits chinois ont inondé le marché local d'articles bon marché. Aujourd'hui les produits «*made in China*» incitent à de plus en plus de prudence par les citoyens, au point où ces derniers ont l'impression que tout est contrefait, chaussures, jouets, brosses à dents. On achète parfois des produits avec des composantes cancérigènes sans le savoir. Des fournitures scolaires d'origine chinoise de piètre qualité en raison du non-respect des normes de production, constitue un risque réel pour la santé²⁴.

4-3- L'impact sur l'entrepreneuriat local :

De part la nature des activités des différents groupes chinois présent en Algérie nous constatons qu'ils ne participent pas au transfert des savoir-faires aux algériens ni à la création de valeurs ajoutées durable. L'expérience et les savoir-faires chinois ne sont pas transmis aux entrepreneurs locaux ; bien au contraire, les entrepreneurs chinois avec leur comportement (flux

marchands et humains) freinent la dynamique émergente des jeunes entrepreneurs locaux. Selon Kernén A., (2007)²⁵: « *les projets de développement n'apportent guère de travail aux Africains, puisque la main-d'œuvre vient directement de la Chine, c'est le recours à cette force de travail très bon marché qui rend ces entreprises très compétitives* ».

Autrement dit, la Chine est présente généralement dans les programmes d'investissements publics, par contre moins présente dans l'investissement direct durable. Alors que l'économie algérienne a besoin d'investissements productifs dans la perspective de réduire ses importations. Pour cela, les entreprises chinoises ont la possibilité de réinvestir une partie de leurs bénéfices en Algérie. Ce dernier permettra de booster l'économie locale et créer une dynamique entrepreneuriale. Il s'agit de mettre en valeur ce fort potentiel. Les artisans de Tizi-Ouzou essayent de développer une attractivité territoriale en se basant sur les différents produits artisanaux notamment ancestraux, au lieu de subir la concurrence de certains produits importés en particulier chinois à des prix dérisoires. A titre illustratif, la wilaya de Tizi-Ouzou qui est l'un des plus grands fournisseurs d'essaims d'abeilles au niveau national, alors que cette activité créatrice d'emploi fait face à la concurrence du miel importé de la Chine qui est de mauvaise qualité et qui est cédé à des prix bas²⁶. La contrefaçon chinoise tue les produits de terroir et décourage le développement de ce genre d'activités.

Les conséquences de la présence chinoise affecte en premier les ressources du pays, transforme le mode de consommation et à moyen terme brise les économies locales. A cet effet, le leitmotiv « *win-win* » nous laisse perplexe à partir du moment où les territoires récepteurs ne tire pas profit des avantages et des expériences chinoises, voir du transfert de la culture entrepreneuriale et des techniques de production qui s'adapte aux réalités locales. Le « *gagnant-gagnant* » n'aura de sens pour l'Algérie que dans le cas de l'intégration de logiques de développement. En effet, les investissements chinois à Tizi-Ouzou ne profitent pas directement aux populations locales puisque les produits de grandes de consommation accessibles à bon marché proviennent des importations de la Chine ou produits par les Chinois dans d'autres wilayas. Ceci cause des entraves au développement des activités des commerçants et des entrepreneurs à l'échelle locale. A terme, la progression du volume des produits importés de Chine vers l'Algérie aura un effet négatif, sur le peu d'industrie manufacturière locale qui vacillent entre l'informel et le formel. Ils seront au final poussés vers la fermeture pour rejoindre la sphère des spéculateurs.

Cependant, la coopération ciblée évoquée par l'ambassade chinoise, en guise de réponse aux critiques des produits importés de Chine, pourrait-elle contrôler et stopper ce business prohibitif affectant négativement l'économie et engendrant des effets néfastes aux populations. Les critiques et scepticismes ne sont pas spécifiques à Tizi-Ouzou, ils vont au-delà de l'Algérie, pour Lafargue (2009) « *Les produits made in China plutôt bien accueillis initialement, car bon marché pour une population confrontée à des difficultés persistantes, font l'objet aujourd'hui de reproche : faible fiabilité, dangerosité, toxicité même de certains médicaments* »²⁷. Aussi, la signature à Pékin en juin 2014 entre l'Algérie et la Chine d'un plan quinquennal de coopération stratégique global pour la période 2014-2018, considéré comme « un partenariat d'exception » intègrera-t-il le développement territorial local en tenant compte des vocations qui caractérisent des économies locales.

Conclusion :

Les rapports politico idéologiques entre la Chine et l'Algérie remontent au moins à la conférence de Bandung en 1955 enracinant les relations amicales contemporaines entre les deux pays. Paradoxalement la forte expansion économique chinoise en Algérie n'a pris cette ampleur sans précédent que tardivement, contrairement aux autres pays du continent africain qui ont amorcé ce processus d'emblé dans un contexte de recul du poids des idéologies et d'ouverture durant la

crise des années 80. Il semble que « *seule la Chine semble maîtriser toutes les cartes de cette nouvelle collaboration* » Kernén (2007)²⁸. Par ailleurs, le partenariat stratégique global sino-algérien pour les années à venir a été énoncé en 2014.

En effet la problématique de la présence de la Chine en Algérie est difficile à appréhender dans toutes ses dimensions même si on trouve un intérêt à ce partenariat bilatéral qui s'avère être bénéfique pour les deux parties dont des attentes sont affichées dans le cadre des relations de coopération. Il s'agit dans ce nouveau partenariat pour l'Algérie de dépasser ce statut de pays fournisseur de matières premières ; de mettre un terme à la prédation et à la captation de la rente pétrolière injecté dans les grands projets budgétivores raflés en bonne partie par les entreprises chinoises sans contre partie (transfert technologique, formation...etc.); de contrôler la qualité des produits ; de limiter les activités entretenant l'économie informelle chinoise concurrençant les activités locales formelle et informelle ; et de favoriser des projet générateur de valeur ajoutée durable.

Par contre la Chine qui a pour devise le « *win-win* », porteur d'enjeux et de stratégies, est interprétée comme « *menace ou modèle pour l'Afrique* » (Chaponnière, 2008)²⁹. Des offensives qui lui attribuent les velléités d'un néo-colonialisme intelligent, cherchant à rallier des alliés ; à garantir les accès aux ressources naturelles et aux marchés locaux assurant des débouchés pour ses entreprises ; et à élargir le nombre de consommateurs des produits à exporter, puisque l'immense marché de l'Afrique est particulièrement prometteur d'autant plus que d'ici 2050 selon les projections de l'Unicef³⁰ un quart de la population mondiale serait africaine.

Dans cette perspective il est question d'insérer les relations futures sino-algériennes qui se traduiront, sur le plan national voir local, par un plus sur le plan économique productif et permettre aux populations locales de bénéficier de la dynamique chinoise qui est bien compétitive dans presque tous les domaines. Le développement territorial prendra en considération les spécificités au niveau local où les pratiques de l'économie informelle sont très répandues, une similitude aux ingéniosités des chinois. Une alternative à penser dans le principe du « gagnant-gagnant » source de nouvelles logiques porteuses de dynamiques vectrices d'un développement territoriale durable et profitable aux deux parties, en considérant la nouvelle conjoncture économique de l'Algérie.

Notes et références bibliographiques :

¹ - L'éloignement culturel et géographique de la Chine par rapport à l'Algérie constituait incontestablement, et jusqu'à une date très récente, un véritable obstacle au développement des relations économiques sino-algériennes. Paradoxalement c'est après l'abandon par l'Algérie de la référence au socialisme.

² - Chevallier A., (2012) : La présence chinoise en Afrique. La Lettre du Centre d'Etudes Prospectives et Informations Internationales (CEPII) n°328 du 20 décembre 2012.

³ - Hugon P., (2011) : L'économie politique tricontinentale : le cas des relations de l'Afrique avec la Chine et l'Inde *in* revue tiers monde n°208, octobre-décembre 2011.

⁴ - Déclaration à la presse du président chinois Xi Jinping en février 2014 (la tribune.fr du 20 février 2014). Selon certains spécialistes (Hugon, 2011) Les échanges commerciaux sino-africains pourraient même atteindre les 400 milliards de dollars en 2015.

⁵ - Bourgain A., Brot J. et Gerardin H., (2014) : L'intégration de l'Afrique dans l'économie Mondiale, éditions Karthala, Paris.

⁶ - Chaponnière J-R. et Gabas J-J., (2012) : Le temps de la Chine en Afrique : enjeux et réalités au sud du Sahara, Editions Karthala, Paris.

⁷ - Paris R., (2014) : Quand et pourquoi l'Algérie a basculé de son alliance française vers celle de la Chine, *in* matière et révolution, 26 janvier 2014 (en ligne) : <http://www.matierevolution.fr/spip.php?article3071>

⁸ - Pairault T., (2012) : la Chine en Afrique : le cas du Maghreb, Forum AET, Hammamet 2012.

⁹ - Belguidoum S., Pliez O., (2012) : " Construire une route de la soie entre l'Algérie et la Chine " , in Diasporas, Université Toulouse le Mirail, Laboratoire FRAMESPA-Diasporas, UMR-CNRS 5136, pp. 115-130.

¹⁰ - Pairault T. et Talahite F., (2014) : " Chine-Algérie : Une relation singulière en Afrique " Riveneuve Éditions, 256 p.

¹¹ - Entre 2004 et 2006, Huawei et ZTE ont été lourdement sanctionnées pour corruption et trafic d'influence, avec interdiction de soumission aux appels d'offres algériens durant deux ans. Le soir d'Algérie du 07 juin 2012. <http://www.lesoirdalgerie.com/articles/2012/06/07/article.php?sid=135209&cid=2>

¹² - Lautier B., (2004) : L'économie informelle dans le tiers monde, Repères, Découverte.

¹³ - Pesqueux Y., (2012) : L'économie informelle, une bonne « mauvaise pratique » ?, Revue française de gestion, N° 228-229, p. 217-229.

¹⁴ - La wilaya de Tizi- Ouzou se situe à 100 kilomètres de la capitale et à 80 kilomètres de l'aéroport international d'Alger, elle est a densité de 1 320 hab. /km² d'une superficie totale de 10 236 hectares.

¹⁵ - Bredeloup B. et Bertoncello S., (2009) : Chine-Afrique ou la valse des entrepreneurs-migrants. *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 25 - n°1 | 2009, mis en ligne le 01 juin 2012, consulté le 20 février 2015. URL : <http://remi.revues.org/4881>

¹⁶ - Klatzmann R., (1982) : Le travail noir, Ed. Coll. « Que sais-je ? ». Paris.

¹⁷ - Adair P., (1985) : L'économie informelle (figure et discours). Ed. Anthropos, Paris.

¹⁸ - Des textes d'application de cette loi sont promulgués notamment : le décret N°82-510 du 25 Décembre 1982 fixant les modalités d'attribution du permis de travail temporaire aux travailleurs étrangers et l'instruction N°2614/MT/SG du 23 Novembre 1983 relative aux procédures de délivrance du permis de travail et de l'autorisation de travail temporaire.

¹⁹ - Selon la même loi, sera puni d'une amende par infraction constatée, toute personne non muni de ces documents, d'un titre périmé ou employé dans une fonction autre que celle mentionnée sur lesdits documents. Toute personne qui autorise l'emploi d'un travailleur étranger non muni des documents exigés sera punie d'une amende appliquée autant de fois qu'il y a d'infractions constatées. Si cette situation se renouvelle, le transgresseur est susceptible de poursuites judiciaires et sera puni d'une amende appliquée autant de fois qu'il y a d'infractions constatées qui peut aller même jusqu'à son emprisonnement.

²⁰ - Les permis de travail sont valables pour une durée maximale de deux ans renouvelables en cas de besoins sur une demande de l'organisme employeur. Alors que pour l'autorisation de travail temporaire, qui est d'une durée inférieure ou égale à trois mois, ne peut être renouvelée plus d'une fois dans l'année.

²¹ - Ce constat est partagé par d'autres commerçants en Algérie. Un commerçant localisé à Alger déclare que « certains articles sont cédés à un prix cinq fois plus bas que ceux de leurs concurrents algériens. Si ça continue comme ça, nous serons contraints de fermer nos boutiques. Nous sommes incapables de faire la concurrence avec eux ».

²² - Lafargue F., (2007) : « La Chine et l'Algérie, entre amitié et Réalpolitik », *Monde chinois*, Choiseul, n° 10, pp. 45-55.

²³ - Khri B., (2006) : Quand des importateurs algériens commandent les produits contrefaits en Chine : Nouvelles révélations sur le trafic de fausses marques, publié dans Liberté le 11 - 05 - 2006, consulté le 20 février 2015 sur : <http://www.djazair.com/fr/liberte/57389>

²⁴ - Par exemple une étude a été faite (analyses physico-chimiques) par le Centre de Recherche Scientifique et Technique en Analyses Physico-Chimiques à titre comparatif entre un échantillon de protège-cahier produit localement et un autre importé, ce dernier contient une importante quantité de plomb (sachant que le plomb est une matière toxique cancérigène). Consulté le 21 février 2015 sur http://www.algerie-actualites.com/article.php3?id_article=7367

²⁵ - Kern A., (2007), Les stratégies chinoises en Afrique : du pétrole aux bassines en plastique, Editions Karthala | *Politique africaine* 2007/1 - N° 105.

²⁶ - La foire du miel du Djurdjura, publié le 04 Janvier 2015, consulté sur <http://www.aps.dz/regions/15994-tizi-ouzou-forte-affluence-%C3%A0-la-premi%C3%A8re-foire-du-miel-du-djurdjura>

²⁷ - Lafargue F. (2009) « La Chine en Afrique : une réalité à nuancer ». Publié le 20 octobre 2009 par Frank Chantepie. Consulté le 22 février 2015 sur : <http://terminaleactu.over-blog.com/article-la-chine-en-afrique-une-realite-a-nuancer-37878840.html>.

²⁸ - Kernén A., (2007) : Les stratégies chinoises en Afrique : du pétrole aux bassines en plastique, Editions Karthala | *Politique africaine* 2007/1 - N° 105

²⁹ - Chaponnière J-R., (2008) Un demi-siècle de relations Chine-Afrique. Évolution des analyses. In *Afrique contemporaine* 2008/4 (n° 228) pp35/48.

³⁰ - Unicef (2014) : Afrique, génération 2030, Division des données, de la recherche et des politiques : consulté le 26 février 2015 sur : https://www.unicef.org/french/publications/files/UNICEF_Africa_Generation_2030_fr.pdf